



INFORMATIONS RELATIVES À L'INSCRIPTION DE L'ÉLÈVE

NO CARTE D'ÉTUDIANT :

CODE SECRET D'INSCRIPTION :

À l'attention du parent/tuteur de :

NOM DE L'ÉLÈVE

ADRESSE POSTALE

VILLE, ÉTAT, CODE POSTAL

Chère famille de l'école Highland,

À partir du lundi 29 juillet 2019, des informations détaillées et les réponses aux questions fréquemment posées (concernant les inscriptions des élèves à Highland High pour l'année 2017-2018) seront disponibles sur notre site Web : <http://highland.slcschools.org>. Rendez-vous sur notre site et cliquez sur le lien d'inscription pour compléter une partie de l'inscription en ligne, imprimer et remplir les documents nécessaires, payer les frais, et demander un rendez-vous d'inscription.

Pour que l'inscription de l'élève soit complète, il est essentiel que vous remplissiez la partie de l'inscription en ligne et que vous preniez le rendez-vous au cours duquel **vous complétez le processus d'inscription en personne**. Pour achever l'inscription de l'élève à Highland High, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. **REMP LISSEZ LES FORMULAIRES ET IMPRIMEZ-LES** : Utilisez le programme en ligne du Salt Lake City School District (lien sur notre site Web : highland.slcschools.org) afin de fournir les informations nécessaires à l'inscription. Vous serez invité à imprimer les documents sélectionnés ; veuillez vous assurer de les imprimer lorsque cela vous sera demandé et de signer à l'endroit indiqué. Apportez tous les documents imprimés avec vous lors de votre rendez-vous.
 - a. **PRENDRE UN RENDEZ-VOUS** : Vers la fin du programme en ligne, vous trouverez au bouton qui vous redirigera vers la plate-forme de prise de rendez-vous. Veuillez prendre un rendez-vous présentiel pour l'inscription (voir point #2 ci-dessous). **Mot de passe pour prendre un rendez-vous d'inscription : gorams**

PAYER LES FRAIS : Le programme en ligne vous redirigera vers <https://myschoolfees.com> où vous pourrez régler les frais par carte de crédit. Si vous utilisez ce site, veuillez vous **assurer d'imprimer tous les reçus et de les apporter avec vous lors du rendez-vous d'inscription**. Vous pouvez payer en espèces ou par chèque au moment de l'inscription (nous vous recommandons toutefois de payer en ligne, car il peut y avoir une file d'attente pour régler au guichet). Si vous ne voyez pas vos frais sur myschoolfees.com, il est possible que cela signifie que vous avez des amendes dont vous devez d'abord vous acquitter. *Afin que le délai d'inscription soit court, veuillez contacter notre trésorier avant l'inscription pour régler vos amendes !* **Remarques** : Les frais d'inscription varient d'un élève à l'autre, en fonction de son emploi du temps et de sa participation aux activités.

Si vous sollicitez une exonération des frais, veuillez imprimer le formulaire d'exonération des frais depuis l'inscription en ligne, remplissez-le et apportez-le **ainsi que** toute la documentation nécessaire relative aux revenus (indiquée sur le formulaire) lors de votre rendez-vous d'inscription. Vous trouverez également une copie du formulaire d'exonération des frais au format PDF sur notre site Web.

2. **INSCRIPTION PRÉSENTIELLE** : Parent/Tuteur et élève doivent être présents. *(Si toutes les formalités ont été remplies et les frais réglés en ligne, l'élève peut venir seul, à la condition d'apporter avec lui les papiers signés et les reçus de MySchoolFees).*

Aucun employé ou étudiant du district ne sera victime de discrimination à l'embauche ou lors de tout programme ou activité du district sur la base de son âge, sa couleur de peau, son handicap, son genre, son identité sexuelle, ses informations génétiques, son origine nationale, sa grossesse, sa race, sa religion, son orientation sexuelle, ou son statut de vétéran. Le district s'engage à fournir des opportunités et un accès égaux à ses programmes, services et emplois, notamment dans le cadre de ses politiques, ses procédures de plainte, l'accessibilité de ses programmes, l'usage des équipements du district, ses services, et tout autre aspect concernant l'égalité d'accès à l'emploi. Le district offre également un accès égalitaire à ses infrastructures à tous les groupes de jeunesse listés dans le titre 36 du Code des États-Unis, y compris les groupes de scout. La personne suivante a été désignée pour traiter les demandes et plaintes relatives à la discrimination illégale, au harcèlement, et aux représailles : Tina Hatch, Compliance and Investigations, 440 East 100 South, Salt Lake City, Utah 84111, (801) 578-8388. Vous pouvez également contacter le Bureau des Droits Civiques de Denver, CO, (303) 844-5695.



INFORMATIONS RELATIVES À L'INSCRIPTION DE L'ÉLÈVE

NO CARTE D'ÉTUDIANT :

CODE SECRET D'INSCRIPTION :

Lors de votre rendez-vous présentiel, vous devrez :

- Remettre les documents remplis en ligne
- Confirmer (reçu myschoolfees) ou effectuer le paiement. Si vous souhaitez régler par carte de crédit, veuillez le faire en ligne sur le site <https://myschoolfees.com>. Au moment de l'inscription, vous pourrez payer en espèces ou par chèque.
- Faites en sorte que les élèves soient présents au rendez-vous d'inscription afin d'être pris en photo et de recevoir leur carte d'étudiant. Si vous souhaitez commander des photos, assurez-vous de remplir le bon de commande ou de les acheter en ligne (le lien se trouvera dans la partie de l'inscription en ligne). *La journée de prise de photos aura lieu en septembre, date à confirmer.*
- Récupérez une copie de l'emploi du temps de l'élève, un tee-shirt de l'esprit de l'école et un manuel/agenda.

Remarques : Les personnes désireuses de solliciter la **gratuité et le tarif réduit du déjeuner** trouveront un lien pour ce faire lors du processus d'inscription en ligne (il s'agit d'un formulaire totalement différent du formulaire d'exonération des frais de l'Utah State School). Le lien vous dirigera vers le site Web de nutrition infantile du Salt Lake City School District sur lequel vous pourrez postuler en ligne. *Vous n'avez pas besoin d'apporter la documentation relative à la gratuité et au tarif réduit du déjeuner lors de l'inscription.*

HHS HALL Registration Letter FRENCH 2019-7-30

Aucun employé ou étudiant du district ne sera victime de discrimination à l'embauche ou lors de tout programme ou activité du district sur la base de son âge, sa couleur de peau, son handicap, son genre, son identité sexuelle, ses informations génétiques, son origine nationale, sa grossesse, sa race, sa religion, son orientation sexuelle, ou son statut de vétéran. Le district s'engage à fournir des opportunités et un accès égaux à ses programmes, services et emplois, notamment dans le cadre de ses politiques, ses procédures de plainte, l'accessibilité de ses programmes, l'usage des équipements du district, ses services, et tout autre aspect concernant l'égalité d'accès à l'emploi. Le district offre également un accès égalitaire à ses infrastructures à tous les groupes de jeunesse listés dans le titre 36 du Code des États-Unis, y compris les groupes de scout. La personne suivante a été désignée pour traiter les demandes et plaintes relatives à la discrimination illégale, au harcèlement, et aux représailles : Tina Hatch, Compliance and Investigations, 440 East 100 South, Salt Lake City, Utah 84111, (801) 578-8388. Vous pouvez également contacter le Bureau des Droits Civiques de Denver, CO, (303) 844-5695.